

5. Dans les circonstances qui précèdent, je serais heureux de savoir de Votre Seigneurie :

1. S'il y aurait des objections à ce que le gouvernement canadien accordât une médaille.

2. S'il y aurait aucun espoir d'obtenir une médaille impériale.

6. Comme cette affaire peut surgir dans la discussion à un moment quelconque, je serais très heureux que Votre Seigneurie m'avisât par télégraphe sur cette affaire.

J'ai, etc.,

LANSDOWNNE.

Au comte de DERBY.

*Lord Lansdowne au colonel Stanley.*

OTTAWA, 10 juillet 1885.

(Confidentielle.)

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur d'adresser à votre prédécesseur, le 19 mai dernier, une dépêche marquée confidentielle, dans laquelle je lui mentionnais qu'il était probable qu'on me demanderait d'accorder une médaille aux troupes engagées dans les récentes opérations contre les Métis dans le Nord Ouest, et je lui demandais des instructions à ce sujet.

2. Maintenant que la plus grande partie des troupes sont en route pour revenir dans leurs foyers, la reconnaissance probable de leurs services commence à se discuter, et on a exprimé l'opinion dans certains quartiers qu'on leur permette de recevoir une médaille.

3. J'avais demandé à votre prédécesseur s'il y aurait aucune chance d'obtenir une médaille impériale, et, dans le cas contraire, si l'on soulèverait des objections contre l'émission d'une médaille par le gouvernement colonial. Je suis cependant sous l'impression certaine que la médaille ne serait guère appréciée par ceux qui la recevraient, et qu'il serait mieux de n'en pas donner, à moins qu'elle ne soit accordée par la couronne.

4. Comme je l'ai dit dans la dépêche dont je viens de parler, je n'avais aucun moyen de m'assurer quel précédent pourrait s'appliquer à un cas semblable. J'oserais cependant insister fortement auprès de vous sur la considération favorable qu'on devrait, si possible, accorder à la recommandation que je fais.

5. Les opérations dans le Nord-Ouest ont été conduites en dépit de très sérieuses difficultés, et ont été couronnées d'un succès complet. Rien ne pouvait être plus recommandable que l'esprit avec lequel les volontaires ont répondu à l'appel qui leur était fait. Ils ont montré beaucoup de courage et de fermeté, tant sur le champ de bataille que pendant les longues et fatigantes marches qui les ont précédés. Ils ont subi des pertes considérables en tués et blessés et par maladie, et ils se sont soumis de bon cœur aux sacrifices qui sont inévitables lorsque les soldats d'une armée volontaire sont obligés d'abandonner leurs occupations dans la vie civile pour le service actif en campagne.

6. La campagne a servi à stimuler fortement l'esprit militaire dans le pays, et à créer chez la population une disposition à s'en reposer sur elle-même pour sa défense. Dans ces circonstances, l'encouragement qu'on leur donnerait sans le moindre doute en leur accordant une médaille impériale ne manquerait pas de produire les meilleurs résultats.

7. Il serait désirable qu'on me fasse connaître le plus tôt possible l'opinion du gouvernement de Sa Majesté sur cette question, et j'ai par conséquent l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître votre décision par télégraphe.

J'ai, etc.,

Colonel STANLEY.

LANSDOWNNE.

*Le colonel Stanley à lord Lansdowne.*

(Canada—Confidentielle.)

DOWNING STREET, 22 juillet 1885.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche confidentielle du 19 mai, au sujet de l'émission d'une médaille aux troupes qui ont pris part à la suppression de la récente insurrection dans le Nord-Ouest.